



COMMUNE D'ASSENS

PROCES-VERBAL ELECTION AU CONSEIL COMMUNAL (1 SIEGE A POURVOIR) DU 20 MARS 2016 (2^{EME} TOUR)

Vu l'arrêté cantonal du 7 octobre 2015, les électrices et électeurs de la Commune d'Assens sont convoqués pour procéder au 2^{ème} tour de l'élection des membres du Conseil communal (un siège est encore à pourvoir).

Electeurs inscrits	743
Cartes de vote reçues	408

Participation (%)	51,82
-------------------	-------

Bulletins rentrés	385
Bulletins nuls	4
Bulletins valables	381
Bulletins blancs	1

Est élu au 2^{ème} tour:

<i>Nom, prénom</i>	<i>Suffrages</i>
Penneveyre Cédric	130

Obtiennent des voix:

<i>Nom, prénom</i>	<i>Suffrages</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Suffrages</i>
Deschamps Eliane	63	Desponds Jean-Pierre	16
Dunand Martin Sophie	38	Baumgartner Astrid	13
Rubattel Claudine	32	Grau Anne	9
Baumgartner Arnaud	23	Dupuis Boris	8
Joly Carine	20	Vionnet Vanessa	7
Eusebio Joëlle	18	Voix éparses	3

Observations:


Les opérations de dépouillement se sont terminées le 20 mars 2016 à 12h00.

Les **7 membres suppléants** du Conseil communal doivent faire l'objet d'une élection via le scrutin du 17 avril 2016. Les candidats (citoyens éligibles de la commune) devront déposer leur candidature au bureau du greffe municipal **jusqu'au mardi 29 mars 2016 à 12h00** aux heures d'ouvertures officielles dudit bureau, soit:

du lundi au jeudi de 08h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h00
le vendredi de 08h00 à 11h45.

Au nom du bureau électoral

Le président


Henri Stegmann



Le secrétaire


Roland Equey